

lui eût accordé le traitement qu'il méritait, je n'aurais pas eu grand chose à dire, mais je regrette particulièrement qu'en le retirant on le mette dans une classe qui ne lui permet pas de retirer de la loi tous les avantages qu'il mérite.

Comme de raison, si le ministre adopte la politique de laisser tous les travaux publics de la Nouvelle-Ecosse en ruines, et particulièrement dans l'île du Cap-Breton, il n'aura pas besoin d'un aussi grand nombre d'ingénieurs, mais je ne crois pas que le temps soit propice pour prétendre qu'on ne s'occupera plus jamais des travaux publics du pays. Nos finances sont actuellement dans un mauvais état et je comprends très bien que le ministre n'entreprenne pas de nouveaux travaux, mais nous espérons que cet état de choses ne durera pas toujours. Lorsque nous serons revenus au temps normal, nous aurons besoin d'un personnel aussi considérable et aussi compétent qu'auparavant.

J'aimerais à savoir si le ministre a adopté la politique de laisser aller en ruines les quais, les brise-lames et les ouvrages de ce genre, de sorte que les pêcheurs devront retourner à l'ancienne situation qui existait avant ces constructions.

L'hon. M. McCURDY: Si l'argument de mon honorable ami est poussé à sa conclusion logique, il doit croire que nous devrions garder M. Bernasconi comme ingénieur en chef de la province, parce qu'il demande que l'on garde M. McKean à cause de la durée de ses états de service. Pour chaque année que M. McKean a passée au service du Gouvernement, M. Bernasconi a servi plus d'un an.

M. McKENZIE: Mais pas toujours sous le nom de Bernasconi. Il s'est appelé Brown pendant quelque temps.

L'hon. M. McCURDY: Quel qu'ait été son nom, mon honorable ami ne niera pas ses connaissances scientifiques, ni qu'il ait été employé pendant plus longtemps que M. McKean. M. Bernasconi était le doyen des ingénieurs du ministère des Travaux publics dans les Provinces maritimes.

M. McKENZIE: Il ne l'a jamais été. M. Millege était le principal employé des Travaux publics dans la Nouvelle-Ecosse.

L'hon. M. McCURDY: M. Millege n'est pas un employé du ministère des Travaux publics.

M. McKENZIE: Il est mort à présent.

L'hon. M. McCURDY: Conséquemment il ne peut être le doyen des ingénieurs du ministère des Travaux publics dans la Nou-

[M. McKenzie.]

velle-Ecosse. M. Bernasconi a remplacé M. Millege à cette position. Après M. Bernasconi, vient M. Dodwell, l'ingénieur de district pour les bureaux fusionnés. Mon honorable ami l'ignore peut-être, mais M. Dodwell est un ingénieur de bon renom. Sa science du génie est connue bien au delà des frontières de la Nouvelle-Ecosse.

Mon honorable ami a fait preuve d'une connaissance très approfondie des conditions politiques locales. Il a pu dire au comité la couleur politique d'un employé du ministère, à North-Sydney, qui a été mis à sa retraite. Il en sait plus long que moi à ce sujet, car je ne connais les tendances politiques d'aucun de ceux qui sont mis à leur retraite.

M. McKENZIE: Mais M. Bernasconi les connaissait.

L'hon. M. McCURDY: Je pourrais dire à mon honorable ami qu'on va aussi mettre à leur retraite deux autres officiers qui ont été nommés depuis 1912; et s'il y a un libéral mis à la retraite, comme il le dit, le comité reconnaîtra qu'on n'a porté aucune attention aux tendances politiques de ces messieurs, lorsque j'affirme que deux hommes nommés depuis 1912, avant l'adoption de la loi du Service civil, ont aussi été mis à leur retraite.

Il est facile aux membres du comité de trouver à redire, parce que nous ne faisons pas certaines dépenses. Je suppose que jamais nous ne verrons le jour où la conduite du Gouvernement, quelle qu'elle soit, sera à l'abri des critiques. Si nous devons suivre les opinions exprimées ici, si nous devons suivre l'avis de l'honorable député de Marquette (M. Crerar), même les crédits modestes que nous demandons pour l'entretien des travaux publics qui nous appartiennent devraient être encore plus réduits. Assurément, quand il n'y a pas beaucoup de travaux à confier au personnel des ingénieurs, il est sage et prudent de voir à ce que les dépenses de ce chef soient aussi légères que possible, et cela jusqu'au retour des époques normales, et si, en attendant, nous faisons preuve d'économie, est-ce que le pays ne se trouvera pas plus tard en meilleur état de procéder aux entreprises nécessaires? Mon honorable ami sait très bien que si nous demandons des crédits minimes cette année, ce n'est pas parce que nous préférons cela, mais bien à cause d'un état de choses que nous ne saurions modifier. Quand les fonds sont aussi rares qu'ils le sont, il est assurément prudent de tenter d'économiser. Je crois que cela peut se recommander au bon jugement de mon honorable ami.